

Il dit que le gouvernement devrait faire tout en son pouvoir pour maintenir les prix des menus grains. Le gouvernement a engagé un homme éminent pour aller dans les comtés donner des renseignements aux gens. C'est le professeur Robertson.

Qu'a-t-il dit, lors de la convention laitière dans cette cité ? Il a dit qu'il croyait que le temps pour les cultivateurs d'exporter leurs menus grains est passé ; qu'au contraire, il doivent en importer et consommer sur la ferme tous les produits de cette nature. Ou bien, l'honorable monsieur doit abandonner le mode d'éducation qu'il désire donner aux cultivateurs d'Ontario, ou bien, il doit demander au professeur Robertson de fermer sa bouche.

L'honorable député de Compton (M. Pope) m'a beaucoup amusé, lorsqu'il nous a dit qu'il pouvait aller aux Etats-Unis acheter de la viande, payer un cent de droit par livre, puis l'importer au Canada et qu'elle lui reviendrait encore à meilleur marché que s'il l'achetait des cultivateurs du pays. J'ai fait un calcul pour trouver quelle serait pour le cultivateur la différence du coût de la viande, s'il importait le maïs en franchise et s'il importait en Europe, son orge et ses pois, et je vois que cette différence serait d'un centin par livre ; c'est-à-dire que si le maïs était importé en franchise, nous pourrions produire le bœuf et le lard à un centin meilleur marché que nous ne pouvons le faire maintenant. Il dit que cela prouve que sa déclaration est exacte ; mais lorsqu'il dit qu'en conséquence de cela nos cultivateurs ont pour leur produit un meilleur marché que les cultivateurs des Etats-Unis en ont un, je ne puis le croire.

Tous les plus beaux bœufs engraisés aux Etats-Unis sont exportés sur les marchés européens. J'ai suivi attentivement le prix des marchés depuis deux ans, et je me suis aperçu que la première qualité de bœuf coûte un peu plus cher à Buffalo qu'en Canada.

Une des raisons est peut-être parce que les animaux sont plus gras et qu'on leur fait manger un peu plus de maïs.

En consultant les tableaux du commerce et de la navigation, je vois que nous n'avons exporté l'année dernière, en Angleterre, que pour \$3,674,000 de produits agricoles. Les Etats-Unis sont un pays agricole qui nous fait une forte concurrence dans les produits agricoles, et cependant, nous importons dans ce pays pour \$9,125,767. Cela prouve clairement que les cultivateurs des Etats-Unis doivent avoir un meilleur marché que le nôtre pour leurs produits, car, autrement, ils ne nous achèteraient pas cette quantité de produits sur lesquels ils paient des droits.

Maintenant, si je prends les rapports de la province d'Ontario, à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir, je vois que cette province n'exporte que pour \$880,879 de produits agricoles en Angleterre, tandis qu'elle en importe pour \$7,720,457 aux Etats-Unis. C'est une preuve évidente que les cultivateurs des Etats-Unis ont un meilleur marché que celui du Canada pour leurs produits. S'il en était autrement, pourquoi les Etats-Unis viendraient-ils acheter les produits d'Ontario, et paieraient-ils les droits qu'ils ont à payer actuellement ?

Je prétends que cette résolution devrait être acceptée favorablement par le gouvernement pour entre autres raisons, la suivante : le gouvernement a fait distribuer chez les cultivateurs des circulaires les informant qu'il est prêt à distribuer dix mille minots d'orge de semence. C'est peut-être

M. McMILLAN (Huron).

dans l'intérêt des cultivateurs qu'il fait cela, et s'il en est ainsi, toute l'orge récoltée de cette semence sera exportée en Europe. L'on dit que l'on fait cette distribution dans le but de récolter un produit que nous pourrions exporter sur les marchés anglais.

La meilleure chose que le gouvernement puisse faire après cela pour les cultivateurs, est de permettre l'importation du maïs en franchise. Si nous pouvons obtenir 50 centins par minot d'orge sur le marché canadien, et si nous pouvons importer le maïs en franchise moyennant 30 centins par baril, tel que nous l'a dit un honorable député au cours de cette session, nous pourrions alors avoir 50 centins par chaque minot d'orge de 48 livres, tandis que nous n'aurons à payer que 30 centins par chaque minot de maïs de 56 livres. De plus, le maïs améliore le sol. C'est autant un engrais que c'est un article qui sert à la nourriture, et c'est justement ce dont les cultivateurs ont besoin pour entretenir la fertilité du sol et supporter la forte concurrence qu'ils ont à rencontrer sur les marchés anglais.

Je prétends que si le gouvernement ne nous accorde pas cette faible compensation, s'il ne nous permet pas d'importer le maïs en franchise pour rendre à notre sol la fertilité que nous lui enlevons par la culture de l'orge, il négligera les intérêts de la classe agricole.

Il n'est pas vrai que les cultivateurs du Canada, en général, sont opposés à l'importation du maïs en franchise. J'ai conversé avec des cultivateurs dans la plupart des comtés de l'ouest d'Ontario—avec des conservateurs et des libéraux—et je n'en ai pas encore rencontré un seul qui m'ait déclaré que l'importation du maïs en franchise, serait contraire aux intérêts de la classe agricole.

J'ai été surpris d'entendre le discours de l'honorable député qui a reproché à mon honorable ami qui a présenté cette résolution d'être inconséquent. J'ai été surpris de lui entendre dire que les distillateurs importeraient le maïs en franchise, si cette résolution était adoptée. Le gouvernement nous a déjà dit que les distillateurs importent le maïs en franchise, et mon honorable ami (M. Fisher) a demandé seulement de mettre les cultivateurs sur un pied d'égalité avec les brasseurs et les distillateurs.

Je prétends que la production à bon marché, c'est la base de toute la prospérité des cultivateurs canadiens, aujourd'hui, et tout homme connaissant à fond les intérêts des cultivateurs, ne saurait m'indiquer d'autres moyens d'assurer le succès de la culture et sa prospérité constante, qu'en rendant au sol ce qui lui a été enlevé. Je crois que le gouvernement a rendu service aux cultivateurs en leur procurant, pour la semence, une variété d'orge qui conviendra aux marchés d'Angleterre ; et comme je l'ai affirmé, toute entreprise de ce genre tentée par le gouvernement, dans l'intérêt d'une classe qu'elle intéresse, doit être menée jusqu'au bout. Son projet restera incomplet, s'il ne comprend pas que les cultivateurs ont besoin d'avoir la nourriture des bestiaux à bon marché pour conserver la fertilité du sol, et de vendre leurs viandes sur un marché étranger.

Dans les tableaux du commerce et de la navigation, je vois qu'il s'importe chaque année, au Canada, plus de 15,000,000 livres de lard, et je ne vois aucune autre exportation quelconque pour contrebalancer cela. Le lard est un article que les